

RAPPORT MORAL :

Encore cette année, nous avons dû repousser la date de l'assemblée générale prévue le 05 novembre du fait de la pandémie du coronavirus. Tout était prêt pour cette date.

Comme je le disais l'an dernier, je préfère clore la saison par une assemblée générale en novembre alors que nos souvenirs de navigation en mer sont encore tout frais mais aussi pour monter dès ce moment des projets constructifs pour l'année suivante et ceci avant le salon nautique, moment privilégié pour louer des bateaux avec encore un très grand choix et un meilleur prix.

Quand se fera-t-elle, février, mars, en présentiel avec ou sans repas ou en distanciel, ce qui n'est pas simple à organiser. Nous le savons à l'heure de la diffusion de ce document.

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour Régis Dumont qui nous a quitté très rapidement fin mars à l'âge de 70 ans des suites du coronavirus.

Le Covid-19 fut un véritable fléau et l'est encore et il a eu un impact important sur notre activité du fait du confinement, du blocage des déplacements et de la navigation, ... Plusieurs croisières furent reportées à l'automne ou d'un an. Il en est de même pour nos formations en salle de mars et avril, une seule fut réalisée avec très peu de monde. Idem pour le samedi au CVMa en juin qui fut supprimé.

Ces restrictions et cette faible activité ont eu un impact sur le nombre d'adhérents, heureusement assez faible car beaucoup de personnes ont soutenu le club sans pour autant naviguer. Un grand merci à celles-ci, à tous.

Au cours de l'année, la communication n'a pas été rompue entre les membres du conseil d'administration avec lesquels j'ai organisé 2 consultations interactives par mail, ceci afin de diffuser les informations et prendre un certain nombre de décisions nécessaires. La communication avec l'ensemble des membres actifs ou potentiels a été réalisée au travers du site internet du club, de la page facebook du club, ainsi que par mail pour diffusion de plusieurs lettres d'information ou articles. Nous avons dernièrement amélioré le site internet en ajoutant un onglet : « qui sommes-nous » et l'avons alimenté par quelques documents de croisières ou autres documents propre au CA. Un onglet supplémentaire a été mis en place : « Nous contacter ».

Je reviens sur le nombre d'adhérents qui est de 70 pour 2020, en baisse par rapport à 2019 (83) mais en hausse par rapport à 2016-17-18 (61 à 66). Nous devons encore améliorer la communication pour attirer plus de personnes pour nos croisières mais aussi retrouver plus de chefs de bord / organisateurs de croisières capables de réaliser plusieurs stages d'une semaine ou deux, ...

Seulement la moitié des adhérents ont navigué du fait, en partie, du report des 3 croisières et de la non organisation d'une autre. Encore un grand merci aux membres non naviguant ayant soutenu le club sans contrepartie !

Quant aux nombres de licences et passeports il est de 17 et 45 donc relativement bons du fait de la situation. Ceci est dû au meilleur suivi des adhésions, prises de licences ou passeports des membres navigants en particulier, ... Nous privilégions les passeports à 11,50 € plutôt que les licences à 58,50 €, contrairement à d'autres clubs, car ce coût vient s'ajouter au prix de la croisière. C'est contraire, plus ou moins à la bonne pratique fédérale mais c'est notre choix. Nous sommes dans le cas de loisir encadré.

Je reviens, encore une fois, sur ce qu'est notre club, qui sommes-nous ? Je vous invite à aller sur le site internet du club pour consulter ce texte.

Tout d'abord, nous sommes un club de sport : la voile, affiliée à la Fédération Française de Voile, avec une pratique axée sur la formation, le loisir, la compétition éventuellement, ... Nous proposons des stages croisières, des formations théoriques, techniques et pratiques ouvertes à tous, pour tous les niveaux, dans un esprit de convivialité et d'échange, ...

L'esprit associatif doit nous animer. Les cadres sont de purs bénévoles au service du club et de ses membres. Nous ne sommes pas une simple « amicale » de personnes navigant en famille ou avec seulement quelques amis proches, ... Nous ne sommes pas non plus une entreprise commerciale ouverte à des clients consommateurs !

Nous devons proposer encore plus d'activités ouvertes à tous, en particulier à de nouvelles personnes voulant faire de la voile en bateau habitable, ...

Concernant la comptabilité et les comptes du club, je ne vous apprends rien en vous rappelant les difficultés rencontrées ces 2 dernières années. Je vous ferai part en préambule de la présentation du compte de résultat et du bilan 2020 des problèmes importants de gestion passés et tout ce qui a pu s'en suivre. J'ai mis en place un système plus simple, plus lisible et plus rigoureux de comptabilité mais aussi un suivi et un contrôle permanents des comptes.

Cette année, nous avons encore un déficit important de l'ordre de 1900 €. Pourquoi ?

Plus de dépenses, pas assez de recettes ! les charges fixes sont : les différentes cotisations : environ 500 €, les frais généraux : environ 550 €, les aides sur les croisières (même celles reportées) : environ 1100 €, le seul samedi à Malbuisson : 300 €, les incidents pris en charge par notre assurance interne : 1450 €. Quant aux recettes, ce sont les cotisations : environ 1300 €, la subvention du département via le CDV25 : 622 €, l'assurance interne : 195 € (5 € par personne par croisière), c'est tout !

Quant à notre matelas financier, il est de l'ordre de 14000 € mais il peut vite fondre !

Certes, si on enlève les incidents sur bateaux et les aides sur les croisières reportées, on arrive à un résultat équilibré. Nous verrons tout cela en détails lors de la présentation du compte de résultat et du bilan.

Nous devons prendre quelques décisions pour diminuer nos pertes régulières, notamment sur les cotisations qui n'ont pas bougé en 20 ans, un rattrapage étalé est nécessaire, les subventions possibles et quelques postes de dépenses, ...

Durant le confinement, j'ai récupéré tous les documents en possession de Jean Delfarriel, notre ancien trésorier durant 20 ans. Un grand merci à lui d'avoir su garder toutes ces archives du club, très bien classées car personne d'autre ne l'a fait aussi bien ou n'a pu le faire, moi-même n'ayant pas l'ensemble des documents car tout n'était pas

forcément diffusé au CA. J'ai fait un tri et ai conservé et scanné les documents utiles, essentiels, obligatoires, ... Cela fait beaucoup moins de volume.

Nous faisons partie des instances fédérales : Ligue de Voile Bourgogne Franche-Comté et Comité Départemental de Voile du Doubs : CDV25. Elles nous apportent un soutien, des outils, des formations, des aides financières ou techniques, des assistances ou conseils par les cadres embauchés par la ligue. Un nouveau cadre technique de la Ligue : Quentin Gueraud est en charge du développement et de l'assistance aux clubs dans tous les domaines. Nous nous sommes téléphoné, je lui ai présenté le club et avons convenu de plusieurs rendez-vous : en AG, CA ou bureau exécutif pour monter des dossiers : subventions ou autres et un plan de développement nécessaire, ...

C'est une année électorale pour la FFVoile, la Ligue BFC, le CDV25 ; nous devons faire partie des conseils d'administration pour être informés, donner notre avis, défendre nos droits, nos intérêts et possibilités d'aides, ... Je suis, encore une fois, candidat pour ces conseils d'administration mais il serait bon qu'il y ait aussi d'autres candidats.

Concernant notre club, il y a aussi renouvellement d'une partie du CA ; 4 personnes sont à renouveler mais d'autres personnes peuvent venir participer, aider, ..., dans un esprit constructif.

Les projets 2021 sont toujours les formations à Besançon sur différents thèmes et niveaux, les samedis à Malbuisson, encore plus de croisières partout en France et à l'étranger avec plus de skippers, ..., dossiers de demande de subventions, ..., des nouvelles idées sont bienvenues. Une encore meilleure communication au travers de notre site internet : www.ecfc.fr, de la page facebook du club et des lettres d'info via les mails, ...

Connectez-vous au site internet du club, est créez votre compte, c'est important.

La ville de Besançon offre de nombreuses rencontres ou formations concernant la gestion d'une association sous tous ses aspects, ... elles sont ouvertes à tous.

L'ensemble de notre activité nous a valu, encore une fois, l'obtention du label « École Française de Croisière » de la part de la FFVoile.

Dans l'ordre du jour de notre assemblée générale, nous avons prévu de voter plusieurs points à prendre en compte pour 2021 : Les cotisations, l'aide financière du club pour chaque croisière : demie part skipper avec plafond, l'assurance interne croisière : 5 € / personne / croisière.

Je remercie en particulier Marc Percier pour son travail à mes côtés avec de nombreux échanges et Raphaël Colas pour ses conseils, assistance et son aide pour la diffusion de l'information et la tenue du site internet mis à jour dernièrement, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à la vie et au développement du club.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2021, santé, bonheur, réussite dans vos projets et une excellente année de voile avec de longues et belles navigations.

Claude JOST